

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE du 15 novembre 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Robert JOYOT Maire,

Yannig MERLIN , Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoint**s

Francine FAUQUEMBERGUE, Jocelyne BORDIER, Michel VASSEUR, Bruno CAFFIER, Myriam LEDOUX ; Olivier WAUTERS,

Nancy SUZÉ **Conseillers**

Absents : Jean-Pierre JOYOTpouvoir à Jocelyne BORDIER

Laurence LACHAPELLE

Secrétaire de séance : Jocelyne BORDIER

Observations sur le compte rendu de la séance du 06/09/2024 : NEANT



1. Prime de fin d'année du personnel.

R. JOYOT propose qu'elle soit maintenue à son niveau antérieur, à savoir 2 000 € BRUT, par agent à temps complet.

1/3 des conseillers présents demandent le vote à bulletins secrets, qui donne le résultat suivant :

- Adoptent la proposition de R. JOYOT : 10 voix
- La refoulent : 03 voix

La proposition est acceptée. Attributions individuelles selon la procédure habituelle.

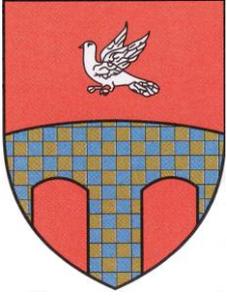
2. Rapport d'activités du Syndicat d'Énergie de l'Oise pour l'année 2023.

Le Conseil prend acte de sa communication.

3. Prévoyance du personnel : (Compenser la perte de salaire en cas de placement en congés pour raison de santé)

Au 01/ janvier 2025, la commune devra prendre en charge la prévoyance du personnel pour un minimum de 7€ par agent et par mois. B. CAFFIER propose que cette participation soit portée à 10 € par agent et par mois.

Accord unanime du Conseil Municipal.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

4. GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques, et Prévention des inondations :

- Il s'agit d'une compétence de la Thelloise, qui comprend en particulier l'assainissement. Exposé de Denis ROLAND, qui propose la constitution d'un groupe de travail. Le groupe de travail est immédiatement constitué entre C. JOLLIVET, My LEDOUX, D. ROLLAND et M. VASSEUR.
- La Thelloise propose l'extension de la compétence GEMAPI sur les domaines suivants :
 - La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols.
 - La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
 - La concertation dans les domaines du risque d'inondation, de la gestion, de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Accord unanime du Conseil Municipal.

5. Cantine annexe.

- En résumé :
- Il faut cesser de transporter les repas de Berthecourt à Ponchon.
- Nous ne pouvons réchauffer les plats dans la cantine annexe : on ne réchauffe pas là où on sert.
- Les plats pourraient être réchauffés dans la cuisine de la salle des fêtes cette solution implique une rénovation complète de la cuisine, et une modification du fonctionnement de la salle elle-même.

Rendez vous sur place avec le prestataire CONVIVIO le lundi 25 novembre à 11 heures.

6. Entretien des chemins.

La Communauté de la Thelloise propose de participer à l'entretien des chemins de randonnées. Cette participation pourrait s'appliquer au chemin de la Planquette.

Accord unanime du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Michel VASSEUR : en attendant l'aménagement du parking du Bouloir, on pourrait envisager une solution économique et provisoire, comportant :

- Un chemin carrossable
- 10 places de parking.

Réunion sur place le 07 décembre à 10 h 30.

Yannig. MERLIN : vidéoprotection. Le dossier a été revu avec l'ADTO. Il comprend 20 caméras, pour un coût total de 147 000 € HT, subventionnable jusqu'à 80%.

Robert JOYOT : rappelle la modestie de nos finances, qui resteront modestes.

Yannig. MERLIN : suggère que ces finances, même modestes, soient mieux gérées.

Date présumée du prochain Conseil : **lundi 16 décembre à 19 h 30**

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : contact@ponchon.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>